

Primes prises en charge par Intériale



Nom de la prime	Prise en charge	Fonction publique	Définitions
PFR (Prime de Fonction et de Résultats)		FPT	Prime versée mensuellement qui se compose d'une part liée aux fonctions et d'une part liée aux résultats. Les deux parts sont prises en charge par Intériale.
IFTS (Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires)		FPT	Indemnité versée mensuellement pour rémunérer les suppléments de travail auxquels les agents doivent faire face régulièrement.
IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité)		FPT	Indemnité mensuelle versée à certains agents des administrations centrales, des services déconcentrés et des établissements publics à caractère administratif de l'Etat et transposée aux agents de la FPT. L'IFTS et l'IAT ne peuvent se cumuler.
IEMP (Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures)		FPT	Indemnité mensuelle attribuée aux agents de la FPT et de la FPE exerçant des missions au sein des préfectures.
PSR (Prime de Service et de Rendement)		FPT	Prime accordée aux agents titulaires et stagiaires relevant de la filière technique de la FPT et à certains agents de la FPE.
IRSSTS (Indemnité Représentative de Sujétions Spéciales et de Travaux Supplémentaires)		FPT	Indemnité attribuée aux agents exerçant les métiers de conducteur ou de chef de garage. Elle se compose d'une part liée aux fonctions et d'une part liée aux heures supplémentaires. Les deux parts sont prises en charge par Intériale.

Primes prises en charge par Intériale



Nom de la prime	Prise en charge	Fonction publique	Définitions
Indemnité horaire pour travail normal de nuit et majoration pour travail intensif		FPT	Indemnité versée aux agents qui assurent totalement ou partiellement leur service normal entre 21 heures et 6 heures. Lorsque le service normal de nuit nécessite un travail intensif, l'indemnité horaire peut être majorée.
Prime spécifique		FPT	Prime directement liée à un grade et réservée aux agents de la filière sanitaire et sociale (cadres de santé infirmiers et techniciens paramédicaux, sages-femmes, puéricultrices cadres de santé, infirmiers en soins généraux...). La prime est versée mensuellement sans autre condition.
ISS (Indemnité de Sujétions Spéciales)		FPT	Indemnité versée aux agents exerçant des fonctions comportant des sujétions particulières liées à la permanence et au contact direct avec les malades. Cette prime, versée mensuellement, suit le sort du traitement.
Indemnité de technicité des médecins		FPT	Indemnité versée aux médecins inspecteurs de santé publique.
Prime de technicité forfaitaire des personnels de bibliothèque		FPT	Prime versée pour compenser les tâches particulières et les sujétions spéciales qui incombent aux personnels de bibliothèque.
Prime de technicité allouée aux opérateurs		FPT	Prime liée à la fonction et versée aux personnes travaillant de manière permanente sur des machines comptables permettant d'effectuer des opérations complexes.
Indemnité pour responsabilité pécuniaire aux régisseurs d'avances et de recettes		FPT	Indemnité versée aux agents exerçant régulièrement les fonctions de régisseur d'avances ou de recettes (encaissement de recettes et paiement de dépenses). Le montant annuel de l'indemnité varie selon l'importance des fonds maniés.
ITDIIS (Indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants)		FPT	Indemnité versée aux agents qui accomplissent des travaux comportant des risques ou des travaux salissants. La liste des travaux concernés est fixée par arrêté. Le montant de la prime dépend des travaux effectués. Elle est versée mensuellement.

Primes prises en charge par Intérieure



Nom de la prime	Prise en charge	Fonction publique	Définitions
Indemnité pour connaissance de langues étrangères	😊	FPT	Dans la limite des crédits budgétaires, des indemnités forfaitaires mensuelles peuvent être accordées aux fonctionnaires qui utilisent habituellement une ou plusieurs langues étrangères à l'occasion de leur service.
"Indemnité de vie chère" - Majoration de traitement pour les agents en service dans les DOM	😊	FPT	Majoration de traitement versée mensuellement afin de compenser la différence de pouvoir d'achat entre les Antilles, la Guyane, la Réunion et la France métropolitaine.
Prime informatique	😊	FPT	Prime attribuée aux agents exerçant des métiers spécifiques en lien avec le traitement de l'information. Le montant de la prime dépend de la durée d'exercice de la fonction.
Prime de restructuration de service	😊	FPT	La prime de restructuration de service a vocation à accompagner les mutations et/ou les délocalisations de services consécutives à une opération de restructuration. La prime est accordée à l'initiative de l'administration qui fixe le montant attribué à chaque agent dans la limite d'un plafond de 15.000 euros.
Indemnité temporaire de mobilité	😊	FPT	L'indemnité temporaire de mobilité est versée aux agents dont la compétence est recherchée et qui acceptent une mobilité fonctionnelle ou géographique temporaire d'au minimum trois ans.
Indemnité spécifique de service	😊	FPT	Indemnité liée aux fonctions, allouée aux agents FPE relevant de certains cadres d'emploi (corps techniques de l'équipement, ingénieurs des travaux publics de l'Etat, contrôleurs des travaux publics de l'Etat, conducteurs des travaux publics de l'Etat,...) et à certains agents territoriaux.
Indemnité spéciale mensuelle de fonction des agents, des chefs de service et des directeurs de Police Municipale	😊	Police Municipale	Indemnité accordée aux directeurs de Police Municipale, chef de service de Police Municipale et agent de Police Municipale. Elle est calculée par application d'un taux de 30% à 20% du TIB mensuel. Pour les directeurs de Police Municipale, elle se compose d'une part variable et d'une part fixe.
Indemnité spéciale mensuelle de fonction des Gardes Champêtres	😊	Police Municipale	Indemnité versée mensuellement aux Gardes Champêtres dont le montant est égal à 16% du TIB mensuel.
Indemnité de responsabilité des Sapeurs Pompiers Professionnels	😊	Sapeurs Pompiers Prof.	Indemnité liée aux responsabilités particulières des SPP qui varie en fonction du grade et de l'emploi occupé. Elle est calculée en % du TIB moyen de chaque grade. Si l'agent occupe plusieurs emplois, un seul est pris en compte dans le calcul de l'indemnité.
Indemnité de spécialité des Sapeurs Pompiers Professionnels	😊	Sapeurs Pompiers Prof.	Les SPP peuvent bénéficier d'une indemnité de spécialité à condition d'être titulaire des diplômes et des niveaux de formation fixés par arrêté et d'exercer les spécialités correspondantes (logistique, opérationnelle, technique dans la limite de deux spécialités).
Indemnité de logement	😊	Sapeurs Pompiers Prof.	Indemnité versée aux Sapeurs Pompiers Professionnels non logés. Elle est égale au maximum à 10% du TIB + Indemnité de résidence.

Primes prises en charge par Intériale



Nom de la prime	Prise en charge	Fonction publique	Définitions
Indemnité forfaitaire de lutte contre les feux de forêts		Sapeurs Pompiers Prof.	Indemnité versée aux Sapeurs Pompiers Professionnels mobilisés préventivement entre le 1er juillet et le 30 septembre en dehors de leur service normal pour la protection de la forêt contre les incendies en PACA, Languedoc Roussillon, Corse, dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche.
Prime technique de l'entretien des travaux et de l'exploitation		FPT	Prime versée à certains agents FPT titulaires du grade de technicien. Elle tient compte des particularités et des contraintes liées au poste, notamment la pénibilité, le caractère dangereux, insalubre ou salissant de certaines tâches ainsi que de la technicité des missions. Elle est versée mensuellement.
Prime de responsabilité des emplois administratifs de direction		FPT	Prime spécifique attribuée aux agents occupant certains emplois de direction : directeur général des services des régions, des départements ou des communes... Elle est versée mensuellement. Son montant ne peut excéder 15% du TIB.
Prime d'encadrement		FPT	Prime mensuelle attribuée à certains agents de la filière sanitaire et sociale relevant du grade de sages femmes de classe exceptionnelle, cadres de santé infirmier, puéricultrices cadres de santé ou puéricultrices territoriales qui assurent les fonctions de directrice de crèche.
Complément indemnitaire d'accompagnement		FPT	Indemnité versée suite à une suppression d'emploi entraînant une mutation, un détachement ou une intégration dans un autre corps ou cadre d'emploi pour compenser la perte de primes suite au changement d'emploi. Elle est versée mensuellement pendant 7 ans de manière dégressive : 75% puis 50% et enfin 25%.
Indemnité de sujétions horaires		FPT	Indemnité versée aux techniciens territoriaux dont l'organisation du travail implique des vacations au moins égales à 6 heures de temps de travail effectif continu par vacation ou un cycle de travail comportant des heures décalées : 18h-7h en semaine, du vendredi 18h au lundi 7h et de 18h à 7h les jours fériés.

Primes non prises en charge par Intériale



Nom de la prime	Prise en charge	Fonction publique	Définitions	Pourquoi n'est-elle pas prise en charge ?
Allocation d'aide à la mobilité du conjoint	☹️	FPE FPT	Cette allocation complète la prime de restructuration de service dans le cas où le conjoint, du fait de la mobilité subie par l'agent, se trouve confronté à une perte d'emploi.	Cette indemnité n'est pas directement liée à la rémunération de l'agent.
IFCE (Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections)	☹️	FPT	Indemnité versée aux agents réalisant des travaux supplémentaires à l'occasion de consultations électorales (organisation du scrutin et tenue des bureaux de vote).	Cette indemnité est liée au calendrier des consultations électorales. C'est une indemnité exceptionnelle.
Indemnité de panier	☹️	FPT	Indemnité attribuée à certains agents exerçant leurs fonctions entre 21h et 6h pendant au moins 6 heures consécutives.	L'indemnité de panier constitue un remboursement de frais. Elle n'est pas soumise à cotisation et impôt. Elle est exclue de la définition des primes prises en charge par la Mutuelle.
Indemnité de chaussure et de petit équipement	☹️	FPT	Indemnité attribuée aux agents accomplissant un travail entraînant une usure des chaussures et de l'équipement anormalement rapide.	Cette indemnité constitue un remboursement de frais. Elle n'est pas soumise à cotisation et impôt. Elle est exclue de la définition des primes prises en charge par la Mutuelle.
Prime de rendement des administrations centrales	☹️	FPT	Prime variable et personnelle accordée aux administrateurs territoriaux.	Le montant de cette prime ne peut être connu à l'avance. Il s'agit donc d'une prime aléatoire.
IHTS (Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires)	☹️	FPT	Indemnités visant à rémunérer les heures supplémentaires de travail réalisées en cas de besoin ponctuel à la demande du chef de service.	L'heure supplémentaire est par définition ponctuelle et non systématique. L'IHTS est donc une indemnité exceptionnelle.
Indemnité d'astreinte FPT	☹️	FPT	En période d'astreinte, l'agent a obligation de demeurer à son domicile ou à proximité. L'indemnité d'astreinte rémunère cette contrainte mais ne concerne pas l'éventuelle intervention qui peut en résulter.	Le montant de l'indemnité varie en fonction des jours d'astreinte effectués (le montant de l'indemnité est lié à l'astreinte et varie selon la période (semaine, week-end, nuit, jour férié)). Elle est aléatoire.

Primes non prises en charge par Intérieure



Nom de la prime	Prise en charge	Fonction publique	Définitions	Pourquoi n'est-elle pas prise en charge ?
Indemnité d'intervention		FPT	L'indemnité d'intervention rémunère un travail effectif réalisé en période d'astreinte.	L'indemnité n'est versée que si l'intervention a réellement eu lieu. Elle est aléatoire.
Prime d'assiduité		FPT	Prime annuelle versée pour récompenser l'assiduité. Elle est indépendante du régime indemnitaire FPT. Chaque collectivité décide si elle attribue cette prime et définit ses propres critères d'attribution.	Cette prime est aléatoire car liée à l'assiduité.
Indemnité de départ volontaire		FPE FPT	Indemnité attribuée aux agents qui quittent l'administration suite à une opération de restructuration, ou pour réaliser un projet personnel. L'indemnité est versée en une fois.	Prime exceptionnelle versée en une fois
Indemnité pour changement de résidence administrative		FPE FPT	Indemnité visant à rembourser les frais occasionnés par un changement de résidence.	Prime constituant un remboursement de frais